



AVENANT N°5
AU PROTOCOLE D'ACCORD RELATIF A LA
COMPOSITION DU COMITE CENTRAL
D'ENTREPRISE EN DATE DU 12 JANVIER 2006

Négocié entre :

la direction générale de l'AFPA (Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes), d'une part,

et, d'autre part

- le Syndicat national CGT du personnel de la Formation Professionnelle des Adultes
- le Syndicat national CFDT du personnel de la Formation Professionnelle des Adultes
- le Syndicat national CGT-FO du personnel de la Formation Professionnelle des Adultes
- le Syndicat national SUD Solidaires du personnel de la Formation Professionnelle des Adultes
- le Syndicat national CFE-CGC du personnel des Etablissement de l'AFPA
- le Syndicat national CFTC du personnel de la Formation Professionnelle des Adultes

FD CF DSA BP AS RA

Cet avenant annule et remplace dans son intégralité l'avenant n°1 signé en date du 15 mars 2006, l'avenant n°2 signé en date du 21 octobre 2009, l'avenant n°3 signé en date du 21 février 2013 et l'avenant n°4 du 9 décembre 2013 au protocole d'accord relatif à la composition du Comité Central d'Entreprise de l'AFPA signé en date du 12 janvier 2006.

Cet avenant annule et remplace l'article 2 du protocole d'accord relatif à la composition du Comité Central d'Entreprise de l'AFPA signé en date du 12 janvier 2006.

ARTICLE 1

L'article 2 du protocole d'accord relatif à la composition du Comité Central d'Entreprise de l'AFPA signé en date du 12 janvier 2006 est rédigé comme suit :

Ces 48 délégués titulaires et suppléants sont repartis entre les comités d'établissement selon le tableau ci-dessous :

REGIONS	Nombre de Sièges Titulaires	Nombre de Sièges Suppléants
ALSACE	1	1
AQUITAINE	1	2
AUVERGNE	1	1
BOURGOGNE	1	1
BRETAGNE	1	1
CENTRE	1	1
CHAMPAGNE ARDENNES	1	1
CORSE	1	0
FRANCHE COMTE	1	1
ILE DE FRANCE	0	1
LANGUEDOC ROUSSILLON	1	2
LIMOUSIN	1	1
LORRAINE	1	1
MIDI PYRENNES	0	1
NORD PAS DE CALAIS	1	2
BASSE NORMANDIE	1	0
HAUTE NORMANDIE	1	0
PAYS DE LA LOIRE	1	2
PICARDIE	1	0
POTOU CHARENTE	1	0
PACA	2	0
RHONE ALPES	1	3
SIEGE/ITINERANTS	1	1
Direction de l'Ingénierie	2	1
TOTAL	24	24

FD CF DSA BP AS PJ

ND

Fait à Montreuil le, 10 SEP. 2014

En 7 exemplaires

P/l'AFPA
Le Directeur des
Relations Humaines et du Dialogue Social
Hervé DUFOIX

P/la CGT
Le Secrétaire Général
Christian FILLIOT

P/la CFDT
La Délégué Syndicale Centrale
Danielle ARTIGUENAVE

Pour la CGT/FO
Le Secrétaire Général
Dominique SAINT ARAILLE

P/SUD Solidaires
Le Délégué Syndical Central
François DUVAL

Pour la CFE/CGC
Le Président
Bernard COLLOT

Pour la CFTC
Le Secrétaire Général
Pierre MOLINET